

Concours Sciences Po

Concours Sciences Po : Partenariat avec l'I.E.P. de Bordeaux
Concours Sciences Po

=



L'opération, intitulée JPPJV : «

Sciences

Po Bordeaux, Je le Peux Parce que Je le Veux ! »,

visée à démocratiser l'accès de cette grande école prestigieuse à des élèves scolarisés ailleurs qu'à Bordeaux

Présentation du Partenariat Sciences Po Bordeaux - Lycée Charles Despiau

Depuis 2006, un partenariat a été conclu entre l'IEP de Bordeaux et quinze lycées répartis dans l'académie afin de faciliter la réussite au concours d'entrée des bacheliers de l'année (concours au niveau bac 0). Cette opération, intitulée JPPJV : «

Sciences

Po Bordeaux, Je le Peux Parce que Je le Veux ! »,

visée à démocratiser l'accès de cette grande école prestigieuse à des élèves scolarisés en dehors de la CUB (Communauté Urbaine de Bordeaux).

Le dispositif mis en place au Lycée Charles Despiau

Au Lycée Charles Despiau, une équipe de cinq professeurs est mobilisée afin de préparer efficacement les candidats aux 3 épreuves d'entrée, et ce de septembre à juin, les séances se déroulant le mercredi après-midi.

- **Epreuve d'actualité** (2 professeurs)

- **Epreuve d'histoire-géographie** (1 enseignante)

- **Epreuve de langues** : Anglais et Espagnol (2 professeurs)

En fin d'année, deux examens blancs sont organisés afin d'optimiser les chances de réussite de nos candidats. Une visite à l'IEP de Bordeaux est également effectuée en mars, afin de découvrir l'Institut, de rencontrer des professeurs et de dialoguer avec des tuteurs référents, eux-mêmes étudiants à l'IEP.

Bilan du Partenariat

Depuis la mise en place de l'opération en 2006, les résultats obtenus sont tout à fait remarquables, le lycée C. Despiau ayant enregistré la meilleure performance des quinze lycées partenaires de l'académie, vis-à-vis d'un concours qui reste extrêmement sélectif.

Plus précisément, les résultats enregistrés par le lycée C. Despiau sont les suivants :

- **Session 2006** : 4 lauréats admis en liste principale

- **Session 2007** : 1 lauréate (Major du Partenariat)

- **Session 2008** : 2 lauréats, à savoir un lauréat brillamment admis au concours commun des six IEP de province (Toulouse, Aix en Provence?), et une lauréate admise à l'IEP de Bordeaux au concours bac + 1.

Non